



## À **FÊTE** DE LA **MUSIQUE**

**AVEC**

# **R'IDSA**

**VENDREDI 22 JUIN**



Soirée festive irlandaise avec le groupe Doolin<sup>1</sup>, vendredi 2 février.

Remise de la Médaille d'Or du mérite associatif à cinq bénévoles sanclaudiens, vendredi 23 février.



© L'Hebdo du Haut-Jura



Accueil des correspondants allemands dans le cadre des appariements scolaires entre Rottenburg am Neckar et Saint-Claude, vendredi 16 mars.



Jeux des neiges sur le domaine nordique de Lajoux en mars dernier.



Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, lundi 19 mars.



Plus de 1 500 personnes ont participé à la grande manifestation pour la sauvegarde de l'hôpital de Saint-Claude, samedi 24 mars.

© L'Hebdo du Haut-Jura

- 3 Sommaire, Éditorial
- 4 Fêtes
- 5 Conseils Citoyens, Communauté de communes
- 6 Scolarité
- 7 Hommage, Libre expression
- 8 Cœur de ville, Agenda

Chers Sanclaudiens,

Il y a deux poids deux mesures dans les aides apportées aux collectivités. L'argent public, tout comme le maintien des services publics, est réservé aux agglomérations de plus de 20 000 habitants, les autres étant condamnées à survivre si elles le peuvent. Il y a donc deux catégories de citoyens selon qu'ils habitent en milieu urbain ou en zone rurale. Que ceux qui croient encore à l'égalité de chacun devant la loi s'empressent d'oublier ce sacro-saint principe. Par ailleurs, les villes qui ont un parlementaire actif s'en sortent mieux que les autres et raflent la mise. Celles qui ne sont pas dans cette situation ou pire encore, dont le parlementaire joue contre elles, auront les miettes s'il y en a.



Qui défend Saint-Claude ? Démantèlement de son hôpital, suppression de sa voie ferrée, suppression de son Tribunal d'Instance, tout cela au détriment de tout le Haut-Jura et de ses 60 000 habitants. Quelques soutiens verbaux mais peu de résultats concrets.

Pour clore le tout, Saint-Claude n'est pas retenu pour l'instant (en espérant une session de rattrapage) pour le programme « Cœur de Ville » qui permettrait de compléter la requalification du centre-ville, programme réservé aux villes les plus pauvres mais qui a vu être retenues les villes de Lons-le-Saunier et de Dole. Une expression haut-jurassienne dit que « La pierre va au murger ». Traduisez : « L'argent va à l'argent ». Après tout, que les pauvres restent pauvres ! C'est plus d'un million d'euros dont l'État nous prive chaque année depuis deux ans soit 5 % de notre budget.

Cela nous oblige à réaliser des économies qui gripperont la machine dans moins de deux ans. Nous avons dû réduire les budgets de tous les services et imposer, sans plaisir aucun, vous vous en doutez, une cure supplémentaire de minceur aux associations. L'effort est général. Pour les associations, nous avons réduit les subventions de 7 % il y a deux ans quand Lons-le-Saunier et Oyonnax les baissaient de 23 et 25 %. Nous sommes amenés à les réduire de 16,5 % cette année. Pour autant, nous ne les abandonnons pas, bien au contraire, car la Ville restera présente à leurs côtés y compris sous forme d'accompagnement logistique où les heures fournies par le personnel municipal représentent un budget non négligeable. Enfin, certaines d'entre elles demandent par habitude une contribution municipale annuelle alors qu'elles ont des réserves confortables, les mettant à l'abri du besoin. Nous pensons préférable d'accompagner prioritairement des manifestations créant un événement sur la ville, ce qui ne signifie pas pour autant que nous ne serons pas présents pour soutenir nos associations qui auront besoin d'une aide pour équilibrer leur budget comme cela s'est toujours fait.

Nous avons vécu des périodes financièrement confortables. Cette époque est désormais derrière nous. Il nous faut faire avec ou plutôt sans. Espérons que la cure d'amaigrissement va s'arrêter, car lorsqu'il n'y aura plus que l'os, nous aurons bien du mal à retrouver une bonne santé.

Jean-Louis MILLET



**Saint-Claude Mag**  
N°67 - Mai-Juin 2018  
Hôtel de Ville - BP 123  
39206 Saint-Claude Cedex  
Tél. 03 84 41 42 43

[www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET

Conception graphique : PC01.fr

Photo de couverture : Ville de Saint-Claude  
Photos : Ville de Saint-Claude - DR

Impression : Estimprim

Tirage 6 000 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634

Imprimé sur papier certifié PEFC, imprimerie labellisée Imprim'Vert



# Fête de la musique, vendredi 22 juin à Saint-Claude

L'édition 2018 de la Fête de la musique à Saint-Claude aura lieu le vendredi 22 juin, pour que le plus grand nombre puisse en profiter !

À partir de 19h, retrouvons-nous dans les rues du centre-ville pour une soirée musicale et conviviale !

Devenues piétonnes après la fermeture des commerces, les rues et surtout les terrasses des cafés seront investies par divers musiciens (solo, duo ou groupes, amateurs, semi-pro, professionnels...) pour vous proposer un programme éclectique.

Un artiste de renom, Ridsa, se produira sur la scène installée sur la Place du 9 avril 1944 et viendra clôturer cet événement festif.

Une belle occasion de vivre tous ensemble ce moment populaire, accessible et gratuit.

## RIDSA EN CONCERT

Vendredi 22 juin à 21h30

Place du 9 avril 1944

Ridsa, jeune chanteur d'Orléans, fait ses débuts sur la plateforme de vidéo YouTube en publiant régulièrement ses titres. De plus en plus partagé sur les réseaux sociaux, il se fait petit à petit un nom sur la scène de la pop urbaine française et enchaîne les succès avec la sortie de quatre albums.

Rencontrer son public lors de concert ? Il n'attend que cela et vous donne rendez-vous ce 22 juin pour une soirée festive, dansante et surtout, exceptionnelle !



 Programme complet prochainement disponible sur [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)

Un événement organisé par la Ville de Saint-Claude, en collaboration avec les commerçants cafetiers du centre-ville et diverses associations locales. Sous réserve de modifications éventuelles.

### Renseignements :

Service Événementiel  
Tél. 03 84 41 42 62



Perturbations de la circulation et du stationnement à prévoir en centre-ville ce vendredi 22 juin.



## Fête des quartiers au Parc du Truchet

Samedi 30 juin de 14h à 23h

- Stands de 14h à 19h
- Animations musicales et restauration/buvette de 13h30 à 23h

Chaque année, la Municipalité souhaite redynamiser un secteur de la ville par le biais de la Fête des quartiers. Cette année, c'est le Parc du Truchet qui accueillera les festivités.

Ouverte à tous, cette fête a pour objectif de faire découvrir un quartier mais aussi de favoriser les échanges et les rencontres entre tous les Sanclaudiens lors d'une journée festive et conviviale.

Des animations sportives, culturelles et ludiques seront proposées par de nombreuses associations sanclaudiennes, des partenaires locaux, des bénévoles et l'équipe de l'Espace Mosaïque.

Pour enrichir ce panel d'activités, concerts et autres animations musicales sont également programmés.

Toutes les animations sont gratuites (sauf restauration/buvette).

Les bus urbains seront également gratuits l'après-midi.

### Renseignements :

Espace Mosaïque

Tél. 03 84 45 22 97 / 03 84 38 10 56

# Rencontre départementale des Conseils Citoyens

Le 15 mars dernier, Tugba SENGONUL, Karima BOUGUERRA et Nadine POINTURIER représentantes du Conseil Citoyen de Saint-Claude ont été, avec leurs homologues de Lons-le-Saunier, accueillies à Dole par le Conseil Citoyen du quartier des Mesnils- Pasteur.

Cette rencontre, initié par le délégué du Préfet à la Politique de la Ville, avait pour objectif d'échanger sur les actions menées localement par les Conseils Citoyens des quartiers prioritaires du Département : Marjorie-Mouillères à Lons-le-Saunier, Avignonnets et Chabot-

Miroir à Saint-Claude, et Mesnils-Pasteur à Dole. France BOUILLET, Directrice adjointe de l'Espace Mosaïque, et Nicole CROCHET, Responsable du Service Politique de la Ville, accompagnaient la délégation.



Les Mesnils-Pasteur : un quartier accessible !



Présentation de la Régie de quartier par son directeur

Au programme de cette journée, un échange convivial sur le rôle, l'organisation et les initiatives des Conseils Citoyens, suivi d'une visite du quartier des Mesnils-Pasteur (aménagements urbains, régie de quartier, jardins partagés...), puis, après un repas commun, une passionnante visite guidée du centre-ville de Dole.

**Des exemples de projets mis en place par le Conseil Citoyen de Dole :**

- organisation de la fête de quartier annuelle
- ouverture prochaine d'un local indépendant pour le Conseil Citoyen afin de se réunir et recevoir les habitants, notamment les nouveaux arrivants
- création d'un logo et d'un compte Facebook dédié au Conseil Citoyen.

Cette visite était très inspirante pour les conseillères citoyennes de Saint-Claude qui ont, entre autres, évoqué l'idée d'accueillir en retour la prochaine rencontre départementale. Les conseillères citoyennes ont été impressionnées par l'accueil et par la dynamique du Conseil Citoyen. Elles ont également apprécié les aménagements récents du quartier pour lequel l'accessibilité a été au cœur des préoccupations.

## Les Conseils Citoyens en quelques mots

Instaurés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de février 2014, les Conseils Citoyens visent à favoriser l'expression de la parole des habitants des quartiers d'une part, et, d'autre part, à prendre en compte l'expertise d'usage des habitants dans leur quartier : les habitants « experts de leur quartier ». À Saint-Claude, le Conseil Citoyen réunit les habitants des Avignonnets et de Chabot-Miroir. Il est actuellement composé de neuf habitants et trois associations.

## Rejoindre le Conseil Citoyen de Saint-Claude

Le Conseil Citoyen est ouvert à tous les habitants résidant sur les quartiers Avignonnets, Chabot et Miroir. Pour en savoir plus, contactez l'Espace Mosaïque :

Tél. 03 84 45 22 97 / 03 84 38 10 56  
[espace.mosaïque@mairie-saint-claude.fr](mailto:espace.mosaïque@mairie-saint-claude.fr)

# La Communauté de communes augmente l'impôt foncier

La Communauté de communes a décidé d'augmenter la **taxe sur le foncier bâti** qui passe de 3,38 % à 4,38 %, soit 29 % d'augmentation des taux. Même si l'impact en euros reste limité, cela est difficile à accepter pour les Sanclaudiens dont la fiscalité locale, déjà élevée, ne peut supporter un alourdissement supplémentaire. Et l'on peut craindre que ce ne soit que le début d'un processus de hausse de la fiscalité de la Communauté de communes. Les dix-sept élus de la majorité sanclaudienne ont été les seuls à voter contre.

Pour faire face aux difficultés financières, il y a une autre méthode qui consiste à réduire les dépenses. C'est ce que fait la Ville de Saint-Claude pour ne pas toucher aux taux d'imposition. La hausse des impôts est une solution de facilité au moment où les contribuables, ponctionnés de toutes parts, voient leur pouvoir d'achat diminuer cette année. Qu'en pensent les retraités ?

Quant à la baisse de 1,14 point de la **taxe d'enlèvement des ordures ménagères** qui réduit cette contribution d'environ 10 %, il s'agit là d'un faux cadeau.

En effet, jusqu'à présent la Communauté de communes a prélevé à travers cette taxe plus qu'elle ne reverse au SICTOM, faisant au passage un bénéfice annuel de 237 000 €, confortable pour sa trésorerie mais parfaitement injustifié. La baisse du taux ne fait que constituer un retour à la normale.

# Classes mobiles numériques



Fin 2016, l'Éducation nationale a proposé à la Ville de Saint-Claude de participer au financement à hauteur de 50 % pour l'équipement de classes mobiles numériques (soit une participation de 4 000 €/classe) dans les écoles municipales. La Municipalité a validé cette proposition pour deux écoles élémentaires publiques : l'école des Avignonnets et l'école du Centre. Le principe étant d'apporter un outil afin de répondre aux enjeux de la transition vers l'école Numérique demandée par l'État. La Ville a ainsi investi pour 4 000 € de matériel par classe durant l'été 2017, pour une mise en place à la rentrée de septembre 2017. Ce matériel est composé de 12 tablettes tactiles avec casque et micro, 1 PC portable, 2 valises de

transport, 1 meuble et 1 boîtier Wizzbe. Ce dernier permet notamment de mettre en réseau les tablettes avec le PC tout en limitant les ondes électromagnétiques émises et de bénéficier d'un espace de stockage.

## Comment ça marche ?

En classe, l'enseignant lance une application depuis son PC (par exemple un exercice d'une matière) que les élèves reçoivent sur leur tablette. L'enseignant reçoit ensuite instantanément et directement sur son PC, l'exercice réalisé par chaque élève. À noter que les exercices peuvent faire appel à différents types de ressources : texte, image, son...

## À quoi ça sert ?

Les classes mobiles numériques permettent de suivre individuellement le niveau de chaque élève, d'adapter les exercices selon leurs besoins et d'établir des statistiques.

Chaque enseignant a ainsi suivi une formation financée par l'Éducation nationale pour utiliser cet outil pédagogique supplémentaire. Il bénéficie

de 500 € par an pour acquérir des applications diverses à utiliser tout au long de l'année scolaire.

Grâce à ce dispositif, l'élève devient acteur de son apprentissage, l'enseignant dispose d'un nouvel outil afin de mettre en œuvre son programme pédagogique.

## Apports

### Pour les élèves :

- S'exprimer individuellement
- S'exprimer plus et mieux ce qui sert l'interactivité en cours
- Apprendre à son rythme, en autonomie, selon ses besoins
- Apprendre en dehors de la classe
- Bénéficier d'un apprentissage individualisé
- S'auto-évaluer ou être évalué différemment

### Pour les professeurs des écoles :

- Évaluer autrement
- Favoriser la continuité pédagogique entre la classe et l'après classe
- Accroître le confort de l'enseignant une fois la prise en main technique effectuée
- Faciliter les échanges entre enseignants et élèves

Suite au succès des classes mobiles numériques constaté au cours de l'année scolaire 2017-2018, la Ville envisage d'étendre ce dispositif aux autres écoles municipales, toujours en co-financement avec l'Éducation nationale.

### Bon à savoir :

- Les tablettes sont mises à disposition des élèves uniquement en classe.
- Tous les niveaux de classe peuvent exploiter cet outil.

## Inscriptions scolaires 2018-2019

### École maternelle et école élémentaire, classe de Cours Préparatoire (CP)

Du 2 mai au 6 juillet 2018 auprès du Service Enfance Jeunesse pour une admission à compter de la rentrée de septembre 2018. Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermé le jeudi après-midi).

Retrouvez la liste des pièces à apporter et toutes les informations concernant les inscriptions et les accueils périscolaires sur [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr).

#### ■ Inscription à l'école maternelle :

Les enfants nés en 2016 devront avoir deux ans révolus au jour de la rentrée.

#### ■ Dérogations quant à l'école d'affectation :

Réponses adressées à compter du 30 juillet 2018.

- **ATTENTION** : l'école des Avignonnets étant devenue primaire, le passage de la maternelle à la classe de Cours Préparatoire (CP) se fera automatiquement. Il ne sera donc pas nécessaire de se présenter au Service Enfance Jeunesse.



#### ■ Renseignements :

Service Enfance Jeunesse

Tél. 03 84 41 42 54



# Hommage à Christian Portigliatti

Nous avons appris avec beaucoup de peine la disparition de Christian Portigliatti à l'âge de 53 ans. Il était Directeur Général des Services de la Communauté de communes Val de Bienne de 2005 à 2008 en même temps que responsable du Service Communication de la Mairie de Saint-Claude. À ce titre, il supervisait, entre autres, le bulletin municipal que vous avez entre les mains.

Travailleur infatigable, il ne comptait pas ses heures. Sa compétence, son discernement et sa disponibilité faisaient de lui un référent extrêmement solide au service de la collectivité. Son sens des relations humaines en faisait une personne particulièrement attachante et d'une extrême gentillesse.

Toutes celles et ceux qui ont pu travailler avec lui n'ont pu en éprouver qu'une immense satisfaction. Sanclaudien enraciné, son énergie était décuplée par le fait de s'investir pour « sa » ville et pour les 15 communes environnantes qui constituaient Val de Bienne à l'époque.

Il était très attaché à notre club de rugby, où il avait lui-même joué.

Aujourd'hui nous pensons à son épouse Cathy, à ses parents, à ses frères et toute la famille plongés dans un immense désarroi et leur adressons nos plus sincères condoléances et l'assurance de garder de Christian, le souvenir si fort qu'il aura su laisser.

Jean-Louis MILLET



## Libre expression des élus

### Majorité

#### Stationnement : la gratuité n'est pas l'anarchie

Une nouvelle loi, en application depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous oblige à changer tous les horodateurs de la ville avec un coût de 200 000 € dont nous nous serions bien passés. Comme la quasi-totalité des villes sont soumises à la même obligation, ce sont des milliers d'horodateurs que les fabricants doivent fournir avec des délais qui deviennent extrêmement longs. Nous n'échappons pas à la règle, ce qui fait que le matériel concernant Saint-Claude ne pourra pas être mis en service avant le mois de juin bien que le nécessaire ait été fait dès le début de l'année.

Depuis quatre mois, le stationnement est

gratuit et force est de constater que l'indiscipline, le mot est faible, règne. Les usagers ont confondu gratuité et anarchie. Des véhicules qui trouvent habituellement leur place dans leur garage restent sur la voie publique. Les stationnements gênants se multiplient, entraînant au passage d'inévitables verbalisations. Cette pagaille et cette saturation des emplacements de stationnement sans justification privent notamment les personnes venues de l'extérieur de trouver de quoi se garer, tant il est difficile de tomber sur une place libre. Tout cela porte tort à l'activité économique en asphyxiant le centre-ville et pénalise le commerce local.

Cela nous prouve, s'il en était besoin, que le stationnement payant est une nécessité pour

permettre à chacun de trouver un moment ou l'autre une place disponible pour sa voiture, grâce à la rotation que cela favorise. Cette longue, trop longue période de gratuité, nous aura au moins permis de faire bien involontairement cette démonstration mais en même temps de déplorer l'attitude décevante de nombreux propriétaires de véhicules qui parfois même jouent contre leurs propres intérêts.

Comme quoi, il faut passer par ce type d'expérience pour tirer certaines conclusions.

Espérons cependant que, pour les deux mois qui restent, un effort sera fait par chacun afin que tout le monde y trouve son compte.

**Groupe majoritaire**

### Opposition

Retrouvez l'actualité du groupe d'union de la gauche sur :

<https://saint-claude.info>

# Requalification du cœur de ville



**Venez découvrir les dernières avancées sur les projets d'aménagements urbains à venir sur Saint-Claude dans la Maison du Projet située au n° 9, rue de la Poyat !**

► À quoi ressemblera notre centre-ville au

terme de l'année 2019 ?

► Les propositions d'aménagements qui pourraient être envisagés sur les berges de la Bienne au Faubourg Marcel.

► Les grands axes stratégiques de revitalisation de Saint-Claude pour redynamiser son centre-ville et renforcer son rôle structurant de bourg centre pour le territoire haut-jurassien.

## Prochaines permanences de la Maison du Projet

(9, rue de la Poyat)

- Vendredi 4 mai : 15h00-18h00
- Vendredi 18 mai : 15h00-18h00
- Vendredi 1<sup>er</sup> juin : 15h00-18h00
- Samedi 9 juin : 9h00-12h00
- Vendredi 15 juin : 15h00-18h00
- Vendredi 29 juin : 15h00-18h00

## Agenda

### CONCOURS

**Du 4 juin au 6 juillet**

**Maisons et Balcons/Fenêtres fleuris**

Gratuit, ouvert à tous\*

Deux catégories : maisons et balcons/fenêtres  
À gagner : des bons d'achat.

Passage du jury : 8, 9 ou 10 août (selon disponibilités et météo)

Remise des prix : 3 septembre à 18h en Salle d'Honneur

Renseignements et inscriptions : Service Événementiel

Tél. 03 84 41 42 62

\*Règlement et bulletin d'inscription disponibles sur [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)

**23 & 24 juin**

**Fête du Neckar**

À Rottenburg am Neckar

Renseignements : Comité des échanges

Tél. 03 84 41 42 62

**Samedi 30 juin**

**Fête des quartiers au Parc du Truchet (cf. p. 4)**

Animations sportives, culturelles et ludiques

Concerts et autres animations musicales

Restauration et buvette

De 14h à 23h

Gratuit, ouvert à tous

Renseignements : Espace Mosaïque

Tél. 03 84 45 22 97 / 03 84 38 10 56

**Samedi 23 juin**

**Hidden People + Saint Sadrill live band**

Concert pop et chansons étranges

À 21h, au Café de la Maison du peuple

Tarifs : 10 € / 8 € / 5 €

### CONFÉRENCES

**Mercredi 2 mai**

**Écrire l'histoire locale : du livre de paroisse d'Étival à la revue « Mémoire vive »**

Par Joseph Romand

À 18h15, à l'Espace Bavoux-Lançon

Organisée par les Amis du Vieux Saint-Claude

En collaboration avec les Archives municipales de Saint-Claude

### FÊTES / FESTIVALS

**Du 10 au 13 mai**

**Voyage à Rottenburg am Neckar (Allemagne)**

Célébration des 40 ans d'amitié franco-allemande entre Rottenburg am Neckar et Saint-Claude

Au programme : visites culturelles et soirées festives

Renseignements : Comité des échanges

Tél. 03 84 41 42 62

**Du 8 au 24 juin**

**Festival de Musique Baroque du Jura**

33<sup>ème</sup> édition

[www.festival-musique-baroque-jura.com](http://www.festival-musique-baroque-jura.com)

**Du 9 au 13 juin**

**Fête patronale**

Place du 9 avril 1944



**Vendredi 22 juin**

**Fête de la Musique (cf. p. 4)**

Musiciens divers sur les terrasses des cafés.

À partir de 19h, en centre-ville (rues piétonnes)

**RIDSA** en concert : 21h30, Place du 9 avril 1944

[www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)

### EXPOSITIONS

**Du 5 mai au 2 juin**

**Exposition de Fearnhead, Liget & Hideux**

Peinture, gravure, sculpture

Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme

Entrée libre et gratuite



**Du 9 au 30 juin**

**Exposition de Laurence Gruet**

Peinture, dessin

Au Caveau des artistes, accès

par l'Office de Tourisme

Entrée libre et gratuite

### SPECTACLES / CONCERTS

**Samedi 12 mai**

**Trio Louis Scavis / Dominique Pifarély / Vincent Courtois**

Concert jazz

*Asian Fields Variations*

À 21h, au Café de la Maison du peuple

Tarifs : 10 € / 8 € / 5 €

**Samedi 2 juin**

**Pit Dahm Trio ft. Hendrik Lasure + Armel Dupas Trio**

Concert jazz avec le soutien de l'Association

Jazzé Croisé et de Jazz Migration

À 21h, au Café de la Maison du peuple

Tarifs : 10 € / 8 € / 5 €

**Vendredi 8 juin**

**The individual Failure + Eldfell**

Danse – carte blanche à la Cie Kopfkin (tout public dès 10 ans)

À 20h30, au Café de la Maison du peuple

Tarifs : 10 € / 8 € / 5 €

### ANIMATIONS SPORTIVES

**8, 9 et 10 juin**

**Enduro Jura by Julbo**

Événement VTT

Week-end all inclusive

Renseignements : [www.engage-sports.com/enduro-jura-by-julbo-2018](http://www.engage-sports.com/enduro-jura-by-julbo-2018)

**Du 3 au 6 juillet**

**Semaine du Sport**

Découverte d'activités sportives (défis, démonstrations)

De 9h à 21h, sur la Place du 9 avril 1944

Vendredi 6 juillet : remise des Trophées des Champions et concert

Restauration et buvette

Renseignements : Service Événementiel

Tél. 03 84 41 42 62

### AUTRES ANIMATIONS

**Du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin**

**Semaine de la sécurité routière**

En centre-ville

**Judi 31 mai**

**Créaffaire, le bus de la création d'entreprise**

Conseils gratuits et sans rendez-vous

De 9h à 17h, sur la Place du 9 avril 1944

Renseignements : BGE Franche-Comté

Tél. 03 84 87 15 75

[www.creaaffaire-franchemonte.org](http://www.creaaffaire-franchemonte.org)

